



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE WANDIGNIES-HAMAGE
59870

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Douai

Canton de Marchiennes

Téléphone : 03.27.90.44.08

Télécopie : 03.27.91.34.22

E.mail : mairie.wandignies@wanadoo.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Michel SIECZKAREK, Maire de la commune de Wandignies-Hamage, atteste que la tempête a donné des vents violents le vendredi 18 et le dimanche 20 février 2022. La préfecture a déclaré une vigilance orange pour ces deux jours.

Plusieurs sinistres dus à la tempête ont touché les habitants de la commune de Wandignies-Hamage.

En foi de quoi j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Wandignies-Hamage, le 21 février 2022

Le Maire,
JM SIECZKAREK

